

LOUZAC

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION LOCALE

SAINT ANDRÉ

MARS 2024

N° 342

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE 🗞 Annoncés depuis plusieurs mois, les nouveaux sens de circulation sur la VC 1 (route reliant l'axe Croix Fraingant – Chez les Rois au bourg de Saint André) sont entrés en vigueur.

Dorénavant un véhicule, quel qu'il soit, arrivant du bourg de Saint André ne pourra aller au-delà du carrefour menant à Malabrit ; le tronçon dans le bois est en sens interdit.

Il a déjà été expliqué dans les mois passés les raisons de cette décision du Conseil municipal. Je n'y reviendrai donc pas.

Le sens interdit est à respecter scrupuleusement. Lundi dernier en fin de matinée, dans un cadre purement préventif, la gendarmerie a été amenée à faire un contrôle. Quatre contrevenants (en 40 minutes !) ont eu droit à un rappel du Code de la route. **Pour information le franchissement d'un sens interdit est passible d'une amende de 90 à 135 € et d'un retrait de quatre points.**

Quant aux travaux prévus sur cette route, ils n'attendent plus qu'une météo enfin clémente pour être réalisés. **La semaine prochaine est programmé le point à temps dans la partie boisée. Quant à l'entreprise Lalande TP, elle est prête à intervenir dès qu'une période de dix jours sans pluie sera annoncée.** Il n'y a donc plus qu'à croiser les doigts.....

Lilian JOUSSON

ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique préalable à l'aliénation de tronçons de chemins se poursuit **jusqu'au 26 février inclus**. Le dossier est consultable en mairie aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.

Les avis peuvent être déposés sur le registre ouvert à cet effet. **Le commissaire enquêteur assurera une permanence à la mairie le lundi 26 février de 16 H à 18 H.**

VOIRIE

Sauf intempérie, une campagne de point à temps sur la voirie communale par les agents municipaux est prévue la semaine du 26 février.

La circulation sur certaines voies pourra être alors momentanément interdite (ce sera le cas pour la VC 1 en direction de Saint André dans sa partie boisée).

BOURSE A L'ENFANCE

L'association des Parents d'Elèves organise sa bourse annuelle à l'enfance au complexe polyvalent le **dimanche 14 avril** de 9 H à 18 H. Pour exposer il convient de réserver auprès de l'APE (apelouzacstandre@gmail.com).

TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (les mettre la veille au soir après 20 H) :

- lundi 04 mars
- lundi 18 mars

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Il a été rappelé en janvier les **règles de sécurité pour les sportifs et les marcheurs**.

Celles-ci s'appliquent aussi pour les enfants **prenant les bus scolaires** qui, pour certains, sont peu visibles lorsqu'ils sont piétons que ce soit de nuit ou par fort brouillard.

COURSE CYCLISTE

La 9^{ème} édition du Grand prix cycliste de LOUAC SAINT ANDRÉ est organisée le **dimanche 17 mars après-midi** sous l'égide du Vélo Club Ouest Charente SEGONZAC.

Durant tout l'après-midi à partir de 13 h 30, au départ du bourg de Louzac, les coureurs emprunteront un circuit sur lequel seront mises en œuvre **des restrictions de circulation dont les riverains seront informés quelques jours avant par les organisateurs**. Ses mesures s'appliquent bien évidemment à tous les usagers de la route.

Pour la sécurité de tous, il y a lieu de respecter scrupuleusement les consignes, le sens de circulation ainsi que les bénévoles.

BROCANTES

Deux brocantes sont annoncées sur la Commune :

- 21 avril : celle organisée par l'Amicale Loisirs Louzacais ;
- 28 juillet : la Folle Brocante.

AGENDA

IBERICA

Samedi 02 mars 21 H 30
Soirée « Années 80 » à la salle des fêtes de Louzac animée par DJ Sylvain
Entrée : 7 € (sur réservation)

THÉÂTRE

Samedi 02 mars 20 H 30
Représentation à la salle des fêtes de SAINT MÊME LES CARRIÈRES
Réservations : ☎ 06.58.75.45.57

Vendredi 08 mars

Représentation à JARNAC **COMPLET**
Samedi 09 mars 20 H 30
Représentation à la salle de JAVREZAC
Réservations : ☎ 06.58.75.45.57

CONSEILLÈRES NUMÉRIQUES

Mardi 12 mars 14 H 00
Permanence gratuite à la mairie
Contact : Michèle LADIK (☎ 06.11.72.08.90)

THÉÂTRE

Vendredi 15 mars
Représentation à CHATEAUBERNARD **COMPLET**
Samedi 16 mars 20 H 30
Représentation à MONTENDRE (salle des fêtes de Vallet)
Réservations : ☎ 06.30.45.38.06

CYCLISME

Dimanche 17 mars 13 H 30
Course au départ du bourg de Louzac (départs et tours de circuit en fonction des niveaux)

THÉÂTRE

Vendredi 22 mars 20 H 30
Représentation à SAINTES (Auditorium Saintonge, rue Fernand Chapsal)
Réservations : ☎ 06.58.75.45.57

Samedi 23 mars

14 H 30 et 20 H 30
Représentations à SAINTES (Auditorium Saintonge, rue Fernand Chapsal)
Réservations : ☎ 06.58.75.45.57

CONSEILLÈRES NUMÉRIQUES

Mardi 26 mars 14 H 00
Permanence gratuite à la mairie
Contact : Michèle LADIK (☎ 06.11.72.08.90)

THÉÂTRE

Vendredi 05 avril 20 H 30
Représentation à la salle des fêtes d'ARS
Réservations : ☎ 05.45.82.32.49
Samedi 06 avril 20 H 30
Représentation à CHATEAUNEUF (salle des fêtes, place du vieux marché)
Réservations : ☎ 06.58.75.45.57

PAROISSE

Pas de messe en mars dans les églises saint André et saint Martin.

LISTES ÉLECTORALES

Le dimanche 09 juin se dérouleront les élections européennes.

Tout habitant de la Commune non inscrit sur la liste électorale communale ne pourra voter pour un scrutin pourtant très important quant aux impacts sur notre vie quotidienne. **Vous avez encore la possibilité de vous inscrire** dans les quelques semaines qui viennent en vous présentant à la Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Vous pensez être inscrit dans une autre Commune ? N'hésitez pas à vérifier auprès de celle-ci. En effet chaque année il est procédé à la révision des listes électorales et donc à la radiation de ceux ayant déménagé.

FLEURISSEMENT

Tout habitant désirant participer au fleurissement de ses pieds de mur et de clôture limitrophes du domaine public (rue, place, etc...) peut prendre contact avec la Mairie (☎ 05 45 82 18 80 / mairie.louzacandre@wanadoo.fr) qui lui fournira les semences nécessaires en fonction du linéaire à fleurir ainsi que les conseils pour la mise en œuvre de ces semis de vivaces qui ne demandent pas d'entretien particulier ni d'arrosage.

TRAVAUX DES ÉCOLES

L'appel d'offres pour le chantier de regroupement des deux écoles sur un site unique a été lancé. Les entreprises qui souhaitent faire des offres peuvent le faire en retirant un dossier de consultation et en faisant parvenir leur proposition par voie dématérialisée au plus tard le 20 mars à midi.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Cela paraît toujours précoce de parler d'inscription scolaire au moment des vacances de février, mais **il est important en terme d'organisation que les enseignants et la Mairie puissent connaître le nombre d'enfants à accueillir à la prochaine rentrée et donc les moyens à prévoir.**

Si votre enfant est scolarisable en septembre, merci de nous en informer dans les prochaines semaines.

A.D.M.R.

Nos aînés vieillissent et souhaitent rester le plus longtemps possible à leur domicile. Mais avec l'âge apparaissent des difficultés à gérer le quotidien (ménages, courses, soins d'hygiène, etc...). Il leur faut donc une assistance.

L'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural de Cherves, qui intervient sur notre secteur, **recrute des salariés pour ces diverses tâches de la vie courante.**